



SAS d'Avocats Inter Barreaux
2 rue Alfred Bastin – C.S. 30052
74102 ANNEMASSE CEDEX
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36



CABINET D'AVOCAT ABG
A. BATAL-GROSCLAUDE
109 Avenue Président Wilson
Résidence ATHENA
34500 Béziers

Vente aux enchères publiques en **UN LOT**
D'UN APPARTEMENT
sis à AGDE (34300)
sis 3 avenue du Passeur Challiès – 1^{er} étage
MISE A PRIX : 80.000 Euros

ADJUDICATION fixée au **MARDI 17 MARS 2026 à 11h00**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Béziers, au Palais de Justice de ladite ville, 93 avenue du Président Wilson.

DESIGNATION DES BIENS :

SUR LA COMMUNE D'AGDE (34300), dans un immeuble collectif dénommé résidence HOTEL DU GOLFE - station balnéaire du CAP D'AGDE sis 3 avenue du Passeur Challiès, figurant au cadastre à la section OC sous les numéros 129 et une moitié de 130, à savoir :

le lot 553 : un appartement portant le numéro D 62, au premier étage, comportant : un dégagement, un WC, une salle de bains, d'un salon - cuisine, une terrasse et de deux chambres.

La surface habitable totale est de **51,70 m²**.

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 14 octobre 2024, le logement fait l'objet d'un bail commercial consenti au profit de la s

En application de l'[article L. 173-2 du Code de la construction et de l'habitation](#), dans ses dispositions issues de la [loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et de l'article R. 126-24 du même code, un [arrêté du 22 décembre 2021](#) précise les mentions à faire figurer, à compter du 1er janvier 2022 en France métropolitaine, sur les annonces immobilières des biens immobiliers ne respectant pas l'obligation du premier alinéa de l'article L. 173-2, c'est-à-dire dont la classe est F ou G au sens de l'article L. 173-1-1 du même code.

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site www.mermet-associes.com (rubrique vente aux enchères).

Lesdits biens sont saisis à la demande Le FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS, ayant pour société de gestion la société EUROTITRISATION, société anonyme au capital de 712 728 €, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 352 458 368, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200) 12 rue James Watt, et représenté par la société **MCS ET ASSOCIES**, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la **SOCIETE GENERALE**, Société Anonyme au capital de 1.062.354.722,50 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est 29 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, **venant aux droits et obligations de la société BANQUE LAYDERNIER, S.A.** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 24.788.832 €, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 325 520 385, dont le siège social est sis 10 avenue du Rhône à ANNECY CEDEX 09 (74997), en suite de l'opération fusion-absorption intervenue entre la SOCIETE GENERALE société absorbante, d'une part et le CREDIT DU NORD et ses filiales (SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SMC), BANQUE COURTOIS, BANQUE TARNEAUD, BANQUE LAYDERNIER, BANQUE RHONE-ALPES, BANQUE NUGER et BANQUE KOLB), sociétés absorbées d'autre part, ladite fusion-absorption étant devenue définitive en date du 1^{er} janvier 2023, **ayant la SAS MERMET & ASSOCIES représentée par Maître Géraldine GARDILLOU, pour avocat plaident et le cabinet ABG AVOCATS (Maître Aziza BATAL-GROSCLAUDE), pour avocat constitué.**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'avocat poursuivant ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de BEZIERS, où il a été déposé le 20/12/2024 sous le n°24/111.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Béziers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de **8.000 Euros** en un chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Barreau de BEZIERS ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la **SAS MAS – LABORIE**, Commissaires de Justice à **BEZIERS** (tél : 04.67.28.43.00) **LE MARDI 10 MARS 2026 DE 09H00 A 10H00.**

Pour tous renseignements s'adresser à la SAS MERMET & ASSOCIES, avocats, 2 rue Alfred Bastin, 74100 ANNEMASSE. Tél : 04.50.84.42.43 – meister@avocat-leman.com (9h/12h-13h30/15h00 sauf mercredi), documents disponibles et téléchargeables sur le site www.mermet-associes.com (rubrique vente aux enchères)